



**Enfance Jeunesse de  
la vallée de la Vanera**

## Présentation du SIVU

**Le SIVU (= syndicat intercommunal à vocation unique) a été créé en 2009, il est composé de cinq communes :**

- Enveitg,
- Nahuja,
- Osséja,
- Palau de Cerdagne,
- Valcebollère

Il est dirigé par un comité syndical composé de 9 délégués titulaires et de 7 délégués suppléants représentant les communes adhérentes du syndicat.

Les membres du comité syndical élisent un président chargé de mettre en place les décisions de ce comité, et un vice-président chargé des finances.

**Nos structures dépendent de deux ministères :**

- Le ministère de la santé et des solidarités pour la crèche.
- Le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports (fusion avec le service de l'engagement de la jeunesse et des sports) pour les structures périscolaire et accueil de loisirs.

### Le Multi Accueil « Els Angelets »

- Sur la commune d'Osséja
- De 7h45 à 18h15.
- Accueille les enfants de 2 mois ½ - à l'entrée à l'école maternelle.
- Avec un agrément de 15 places
- 5 professionnelles diplômées à temps plein
- **Un taux d'encadrement** pour 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 adulte pour 8 enfants qui marchent.

### Le service périscolaire

- Accueille tous les enfants de la maternelle au primaire.

Le mercredi sur la commune de Palau de Cerdagne pendant la période scolaire.

- De 7h45 à 18h15.
- Avec un agrément de 58 places.
- 5 animateurs

- **Un taux d'encadrement** de 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les communes d'Osséja et d'Enveitg pendant la période scolaire.

- **Le matin** de 7h45 à 9h00.
- **Après l'école** de 16h30 à 18h15.
- **Pour l'encadrement du temps méridien de 11h45 à 13h30**
- Avec un agrément de 118 places Osséja et 64 places Enveitg

#### RPI Osséja/ Palau de Cerdagne

- 4 animateurs pour 2 classes de maternelles et 1 classe de CP
- 4 animateurs pour 3 classes de primaires

#### Enveitg

- 2 professionnels pour 1 classe de maternelle.
- 2 professionnels pour 2 classes de primaires.

#### 12 professionnels au total de 11h45 à 13h30.

- **Un taux d'encadrement :**

Dans le cadre du PEDT (= projet éducatif de territoire) de 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Le PEDT a pour objectif la continuité éducative entre l'école et les ALSH notamment avec la mise en place de projets communs tel que le recyclage, le tri et le compostage pendant le temps méridien avec le SIVU et des interventions éducatives et le potager pendant le temps scolaire.

### L'Alsh « Joan Cayrol »

- Sur la commune de Palau de Cerdagne
- De 7h45 à 18h15
- Accueille les enfants et adolescents de :
  - 3-6 ans
  - 6-10 ans
  - 11-17 ans

- Pendant les vacances scolaires.
  - Avec un agrément de 72 places.
  - 10 animateurs

- **Un taux d'encadrement** de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

# Ce qu'il faut savoir :

**Le dossier d'inscription et les contrats de réservations du S.I.V.U** sont obligatoires pour l'accueil **périscolaire** (matin, cantine, soir et mercredis) ainsi que l'accueil **extrascolaire** (vacances scolaires), le dossier est valable pour une durée d'un an.

Dans le cas d'une garde alternée et d'une double facturation, vous pouvez retirer un deuxième dossier pour chaque parent ou le télécharger sur [notre site sivuej-vanera.fr](http://notre.site.sivuej-vanera.fr).

A défaut, une seule facturation sera adressée à la famille.

Il est important de nous faire parvenir le dossier d'inscription **complet** avant le **30 septembre 2023**.

**Les dossiers peuvent nous être retournés** : soit au bureau du S.I.V.U (1 Rue du Canigou, 66340, Osséja),

Soit déposer dans la boîte aux lettres,

Soit par mail à l'adresse suivante : [alsh.vanera@gmail.com](mailto:alsh.vanera@gmail.com)

**Les factures** sont envoyées par voie postale par le trésor public.

**Les paiements** peuvent être effectués soit par internet sur le portail payfip du trésor public avec votre identifiant et vos références inscrits au bas de votre facture.

Soit par Chèque à l'ordre du trésor public et à l'adresse suivante : **Centre d'encaissement des finances Publiques**  
**TSA 6110**  
**78924 YVELINES CEDEX 9**

Soit au bureau de la presse à Ur, en espèces dans la limite de 300 euros, ou en CB sans limite.

**Attention le SIVU ne peut plus réceptionner vos paiements.**

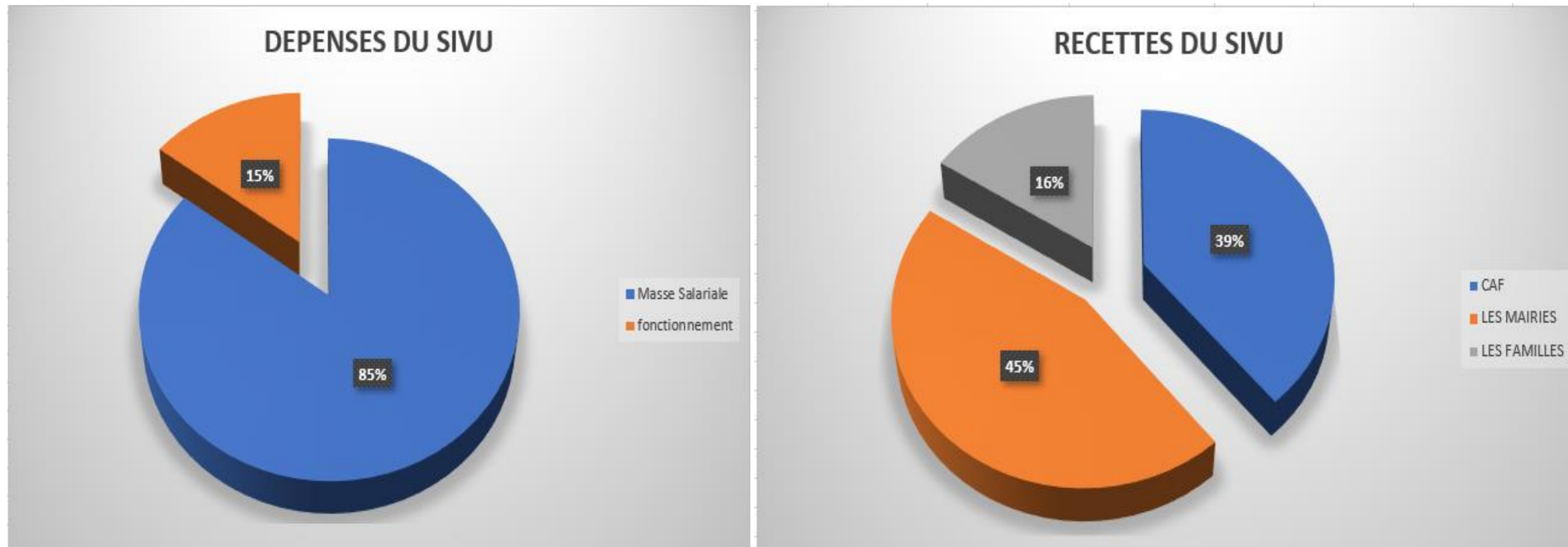
**Vous pouvez trouver tous les renseignements nécessaires sur notre site : [sivuej-vanera.fr](http://sivuej-vanera.fr).**

Vous pouvez également adresser vos questions à l'adresse mail suivante : [alsh.vanera@gmail.com](mailto:alsh.vanera@gmail.com)

**Nos bureaux** sont également ouverts tous les jours aux heures d'école.

## Budget

		Budget 2023	
2023		BP 2023	BP 2020
TOTAL 11	Charges à caractère générale	108 275,00 €	COVID + renouvellement de la CTG
TOTAL 12	Charges de personnel	578 596,00 €	
TOTAL 65	Autres Charges gestion courante	6,00 €	
TOTAL 66	Charges financières	1 316,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>688 193,00 €</b>	<b>729 323,60</b>
TOTAL 13	Atténuations de charges	9 380,00 €	
TOTAL 70	Produits des services facturés 2023 Impayés 2022	117 098,00 € 23 005,00 €	
TOTAL 74	Participations des communes Autres Organismes (caf,msa)	297 664,00 € 288 294,00 €	
TOTAL 75	Autres prod. Div gest courante (Remboursement)	980,00 €	
TOTAL 77	produits exceptionnels	1 077,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>737 498,00 €</b>	<b>595 092,42</b>
	Résultats	49 305,00 €	-134 231,18 €
Emprunt	Remboursement Emprunt 2023	49 304,00 €	
	Résultat 2023	1,00 €	
	Montant du Prêt à Rembourser 2023- 2027	200 000,00 €	
	Montant du Prêt restant à rembourser 2024 -2027	150 696,00 €	



**Les communes participent également aux dépenses du SIVU par :**

- La mise à disposition des locaux,
- La prise en charge des charges (eau, électricité.)
- Le financement des travaux nécessaires à la mise aux normes des locaux selon nos réglementations.

## Coût du temps méridien.

	Informations	Montant pour les familles Sur une année
Nombre D'enfants	166 Enfants / 12 animateurs  1 adulte pour 14 enfants	
Nombres de jours de cantine de sept à juin	140 jours sur 10 mois.	
Durée du temps méridien	1h45	
Coût De la masse salariale 12 animateurs	33 000,80 € /140 jrs /166 enfants  235.72 €/jr/ 166 enfants.  1.42 € /jr/E 0.81 € / h / E	1,42 € x 140 jrs = 198,80 €/ an (10 mois)  Soit 19,88 €/mois/E

## Cout du temps méridien année scolaire 2023 - 2024 pour un enfant,

	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24
PRIX	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42
NB JOURS	16	12	15	13	14	8	17	9	16	16	4
TOTAL	22,72 €	17,04 €	21,30 €	18,46 €	19,88 €	11,36 €	24,14 €	12,78 €	22,72 €	22,72 €	5,68 €
										TOTAL	198,80 €

**Les comptes rendus :**

- de la rencontre du 11 juillet avec des membres du collectif de parents,
- de la première réunion publique du 18 juillet à Palau de Cerdagne,
- de la deuxième réunion publique du 07 septembre,

**seront disponibles en ligne mardi 12 septembre sur le site du Sivu.**